



## Edito

### QUAND LE RÉARMEMENT DEVIENT UNE FORMULE

Et probablement une incantation voire une croyance pour certains. Après le "en même temps", le "quoi qu'il en coûte", tous les discours sournoisement guerriers de l'époque pour faire sortir le patronat d'une situation dont il réclamait tous les honneurs financiers, nous voilà dans une nouvelle séquence éminemment similaire.

Comme nous l'avons déjà écrit, le conflit sur le continent européen est bien prégnant malgré nous. Ce conflit, qui se voit, contrairement aux autres bien plus lointains et indolores pour les communicants, force une partie de la classe politique à revoir une copie déjà bien malmenée depuis les années 80-90 avec le commencement du redécoupage capitaliste des productions mondialisées.

Ce conflit, couplé à certaines élections politiques comme aux Etats-Unis, en Allemagne, en Autriche et ailleurs, redessine des stratégies économiques, sociales, géopolitiques et militaires rarement égalées depuis des décennies. Pour autant, avec ce système économique extrêmement menaçant pour les travailleurs et leurs familles, rien de bon ne pourrait être envisagé pour l'instant.

Ce qui nous menace socialement n'est peut-être pas la guerre physique en soi comme il nous l'assène à longueur de journée. Ce qui semble nous menacer dans l'immédiat ou à moyen terme, ce sont toutes les mesures pour casser ce qui reste de nos

conquis sociaux.

Souvenez-vous que voilà quelques mois et sous couvert de "réarmement", il fallait faire plus d'enfants, revoir les budgets de certains ministères, que, dit le Medef, les cotisations sociales seraient bien plus utiles à financer l'armement, que l'industrie devait se réorienter et l'épargne devait financer l'économie, qu'il fallait accepter les baisses de budgets des collectivités locales et augmenter les dépenses militaires, etc.

Où en sommes-nous actuellement ? Eh bien dans l'application de toutes ces mesures. Il aura fallu attendre quelques mois, une conjoncture politique et un certain alignement de planètes pour appliquer ce programme capitaliste ambitieux mais destructeur pour nos droits.

La preuve est faite quand de "grands penseurs" appartenant au syndicat patronal de l'artisanat, le président du Conseil d'Orientation des Retraites ou encore les présidents du Medef et de la CPME nous disent tour à tour qu'il n'est pas possible de discuter retraite quand la guerre est à notre porte.

Quand certains politiques nous inondent d'informations (voire fake news) en affirmant que si la "digue" ukrainienne tombe, les chars russes défilent sur le Champs Élysées (voir élections 1981), qu'ils pleu-

.../...

#### Sommaire :

Edito : Quand le réarmement ...	P. 1 & 2
Hommage à Pierre Sépard - 7 mars	P. 2 à 4
Prises de parole - 8 mars	P. 5 à 8
Contexte	P. 9 & 10
Résultats souscription UD	P. 11
AG IHS Centre-Val de Loire	P. 11
Pub MACIF	P. 12



#### AGENDA

\*\*\*

#### JEUDI 3 AVRIL

#### MANIFESTATION FONCTION PUBLIQUE

- ⇒ **BOURGES** : 10h00 Place Séraucourt
- ⇒ **VIERZON** : 10h30 Place Jacques Brel

#### Formation Syndicale UD - 2025

- ⇒ Stage N2—1ère Partie du 19 au 23 Mai
- ⇒ Stage CSSCT Tronc commun du 16 au 20 juin

Pensez à déposer vos congés éducation un mois avant le début du stage et informez l'UD de votre participation.

rent sur notre sort apocalyptique suite aux désengagements des foudres de guerres US, ils approuvent la construction d'une économie au service de la guerre tout en revendiquant la paix. D'ailleurs, plus personne dans les pays de l'UE ne parle de solutions diplomatiques pacifiques et de désarmement puisque "le marché" en a décidé autrement.

Le travail proposé dans le département doit-il reposer uniquement sur ce "secteur marchand" comme certains élus locaux ou nationaux le souhaitent de tous leurs vœux ? Que deviennent les autres fabrications et les services publics bien plus utiles pour les populations ? Qu'en sera-t-il des décisions des élus régionaux pour encore plus de versements d'argent public au patronat de ce secteur déjà largement gavé au détriment des politiques publiques ?

La menace de guerre et la peur sont devenues des aubaines pour la régression sociale et l'acceptation. Ce sont les deux piliers essentiels pour faire sauter le Code du travail, les conditions de travail et reformer les financements de la Sécurité sociale et des collectivités territoriales de proximité.

Et tout est bon pour faire la promotion de l'armement : du maire de Bourges qui se sert du très contestable "fonds de dotation" ouvert par le CH Jacques Cœur pour nous parler de "croisée des chemins" et de "révolution industrielle", en passant par le député foudre de guerre local qui organise une réunion publique sur le thème de la guerre, pour finir en apothéose avec le Préfet qui valorise la production d'armes à travers le 8 mars.

Faudrait-il rappeler au premier représentant de l'Etat que la journée du 8 mars est "la journée internationale de lutte pour les droits des femmes" et que parmi les revendications, il y a le droit à la paix et le désarmement ? Les femmes et les enfants sont les premières victimes des conflits, regardez en Palestine.

Que nous nous fassions bien comprendre, nous ne sommes pas contre les travailleurs de l'armement, nous sommes contre les carnets de commande envahisseurs, son utilisation pour alimenter l'impérialisme capitaliste et ceux qui en font une propagande mortifère.

**Battons-nous pour la paix et le désarmement.**

*Sébastien MARTINEAU - Secrétaire Général*

## HOMMAGE à Pierre SEMARD

### en gare de Bourges

### Le 7 MARS 2025



Chers collègues cheminots, chers camarades,

Nous voilà réunis en ce jour pour commémorer la mort de Pierre Sémard, tombé sous les balles nazies le 07 mars 1942 à l'âge de 55 ans. Pierre Sémard a été la figure emblématique de la corporation cheminote qui paiera un lourd tribut à la libération de la France : 8938 cheminots ont perdu la vie dont 1157 en déportation et 15977 ont été blessés. Il restera le symbole de la résistance des cheminots face à l'Occupation.

Tout commence le 15 février 1887, jour de la naissance de Pierre Sémard à Bragny-sur-Saône. Fils d'un cantonnier des chemins de fer et d'une mère garde-barrière sur le réseau Paris-Lyon-Marseille, c'est tout naturellement que Pierre se dirigera vers le métier de cheminot. Ainsi le 1<sup>er</sup> avril 1911 il devient stagiaire à la compagnie PLM à Bagnols sur Cèze dans le Gard. S'ensuivent plusieurs postes et c'est en 1916 à Valence qu'il adhère à la CGT et il deviendra le secrétaire du syndicat en 1917. Il joua un rôle important dans la grève de 1920 et fut révoqué le 08 mai comme 17000 autres cheminots.

En 1921 il fut élu secrétaire général de la fédération des cheminots et deviendra l'un des artisans, avec d'autres fédérations, de la fondation de la CGT U après l'exclusion de sa fédération de la CGT.

Son engagement syndical va de pair avec son engagement politique aux côtés du parti communiste français. En 1923 son combat contre l'occupation de la Rhur lui vaudra sa première incarcération à la prison de la Santé.

En 1924, il sera élu secrétaire général du parti communiste français, premier secrétaire ouvrier du parti, il est surtout le premier secrétaire au sens du communisme du 20<sup>ème</sup> siècle. En 1925 l'appel à la grève nationale pour l'arrêt de la guerre dans le Rif Marocain subit une répression féroce. On arrête et on emprisonne des ouvriers surpris à distribuer des tracts. Pierre Sémard fait partie de ceux-là. Il est poursuivi pour « provocation de militaires à la désobéissance » et sera incarcéré une nouvelle fois pendant 8 mois. Cela nous rappelle combien Pierre Sémard a lutté toute sa vie contre l'impérialisme et pour la liberté des peuples.

Il quitte ses responsabilités au sein du Parti Communiste Français à l'automne 1933 et renoue avec le syndicalisme cheminot, puisqu'il devient secrétaire général de la fédération de la CGT U des cheminots le 26 juin 1934. Dès lors il n'aura de cesse d'œuvrer pour l'unité syndicale des cheminots. Lors du congrès de fusion des deux fédérations cheminotes, le 25 novembre 1935, il est élu comme secrétaire de la fédération unifiée des cheminots.

En 1936 il fait partie de la délégation qui rencontre Léon Blum et qui signe avec lui les nombreuses avancées sociales accordées par le Front Populaire et qui se traduisent dans les compagnies privées de chemin de fer par l'octroi de 21 jours de congés, la semaine de 40 heures, les conventions collectives et la réintégration de tous les révoqués de la grève de 1920. À la naissance de la SNCF en 1938, en application de la convention d'août 1937, il devient l'un des quatre administrateurs issus de la représentation syndicale. Fonction qu'il occupera très peu de temps puisqu'il en est démis

le 30 novembre pour avoir signé des tracts appelant à la grève. Il sera traduit devant le conseil de discipline et rétrogradé à son emploi de début de carrière. Il sera muté en Indre-et-Loire à la gare de Loches.

Sa vie bascule le 16 octobre 1939. Pierre Sémard sera l'un des premiers à payer son engagement politique. Il sera condamné à 3 ans de prison pour infraction au décret interdisant le parti communiste français. Dans la même période des milliers de cheminots seront révoqués, radiés, mutés ou envoyés au front. Il est une seconde fois révoqué le 9 mai 1940. Il est transféré de la prison de Fresnes à celle du Bordiot à Bourges le 20 mai 1940. Il restera dans cette prison jusqu'au début de l'année 1942. Malgré son enfermement, il gardera toujours contact avec la direction de la fédération des cheminots devenue clandestine dans cette sombre période et avec sa fille Yvette.

Il est transféré de la prison de Bourges vers le camp d'internement de Gaillon à Étrépagny dans l'Eure le 15 janvier 1942. Le 06 mars 1942 il est envoyé à la prison d'Évreux. Pétain, général en chef de l'armée française, livra Pierre Sémard aux bourreaux nazis qui le fusillèrent le 07 mars 1942. Dans le même temps sa femme est déportée au camp de concentration de Ravensbrück. Sa fille Yvette après avoir été interné au camp de Mérignac réussit à rejoindre les FTP au printemps 1944.

N'oublions jamais ces milliers de cheminots, de femmes, d'hommes, qui ont payé de leur vie leur engagement syndical, qui ont lutté pour libérer leur pays des occupants nazis.

Pierre Sémard était un homme qui, par son engagement et son sacrifice, a incarné les valeurs de solidarité, d'égalité et de justice sociale. Valeurs qui prendront tout leur sens à la sortie de la guerre avec le programme du CNR et notamment la création de la Sécurité sociale qui fête ses 80 ans cette année.

Malheureusement nous connaissons aujourd'hui une profonde crise de nos services publics. L'accès à la santé et aux soins devient de plus en plus difficile pour une partie importante de nos concitoyens. Les hôpitaux publics, déjà en grande souffrance, sont débordés. L'accès aux soins se fait de façon complètement inégale suivant les régions du territoire. Et les plus précaires y renoncent complètement faute de moyens. Ce bien commun qu'est la sécurité so-

ciale, qui garantissait l'accès de tous aux soins suivant leurs moyens est en train de disparaître, menacé par les politiques de réduction des dépenses publiques des gouvernements successifs de ces dernières années.

Mais la santé n'est pas le seul service public dans le viseur de notre gouvernement. La privatisation et l'externalisation s'intensifient au sein de la SNCF. Ouverture à la concurrence dans certaines régions, filiales SNCF au rabais pour les agents transférés, oubli des territoires ruraux au profit de la rentabilité des grandes lignes, tout ceci représente une trahison des valeurs qui étaient au cœur de la conception des services publics.

Cela favorise une société à deux vitesses où certains peuvent se déplacer facilement, tandis que d'autres, dans les quartiers populaires et dans les campagnes sont laissés pour compte.

À l'heure où l'extrême-droite avance à visage découvert, en martelant ses idées racistes et xénophobes, en divisant les peuples, le devoir de mémoire et de transmission de la connaissance des faits est indispensable pour lutter contre l'oubli et les révisions de l'Histoire que certains s'emploient à remettre au goût du jour.



Le dimanche 16 février alors que le mouvement anti fasciste Young Struggle organisait la projection d'un film de Costa Gavras dans les locaux de l'association culturelle des travailleurs immigrés de Turquie, une vingtaine de militants d'extrême-droite ont fait irruption et ont poignardé un militant CGT.

Les assaillants, issus de la mouvance d'extrême-droite radicale sont repartis en scandant « Paris est nazi ». Sur place le commando a laissé un autocollant siglé « KOB veille » référence probable à « Kop Of Boulogne », groupuscule d'hooligans racistes qui terrorisaient le Parc des Princes dans les années 1990. Cet événement, dénoncé par la CGT, a complètement été passé sous silence par le ministre de l'intérieur et par le gouvernement Macron. Comme le disait si bien Antonio Gramsci « *un nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent des monstres* ». Ceux qui savent et se taisent ne pourront pas invoquer l'ignorance car l'histoire se répète, avec la complicité active de certains de nos politiques, jouant aux pompiers pyromanes !

Le vent de la haine et de l'extrême-droite souffle également chez nos voisins allemands. Le parti Alternative pour l'Allemagne (Alternative für Deutschland), est arrivé en deuxième position lors des élections législatives anticipées de février. L'AfD est un parti xénophobe, raciste, nationaliste, connu pour être plus radical que la plupart des partis nationaux-populistes du reste de l'Europe. Ses dirigeants sont idéologiquement proches de Vladimir Poutine et de Donald Trump et certains des partisans de l'AfD sont ouvertement néonazis. Ces dernières années l'extrême-droite a progressé dans toute l'Europe, s'implantant dans de nombreux gouvernements. Elle est à la tête des exécutifs italien, hongrois et belge, tandis qu'elle participe à des coalitions gouvernementales aux Pays-Bas, en Finlande et en Slovaquie.

Ces partis politiques sont arrivés au pouvoir en surfant sur la crise économique, en distillant la haine et en faisant croire à la population que tous les problèmes venaient de l'autre, de l'étranger. Tout comme l'ont fait Hitler et Franco en leur temps. Ceux-là mêmes que Pierre Sémard et bien d'autres ont combattus tout au long de leur vie. C'est maintenant à nous de nous montrer digne de leur héritage, de nous indigner face à ces idées nauséabondes qui resurgissent du passé. À nous d'interpeller nos concitoyens pour leur rappeler que la haine et l'exclusion de l'autre n'ont jamais été la solution.

En plus de s'enrichir toujours plus, les grands patrons comme Elon Musk, Bernard Arnault ou encore Vincent Bolloré n'hésitent plus à soutenir officiellement des figures d'extrême-droite masculinistes. Il y a un réel danger de retour en arrière en réaction aux avancées féministes récentes.

Malgré la constitutionnalisation de l'IVG en France obtenue grâce à la mobilisation des féministes, nos droits demeurent attaqués et remis en cause.

Dans les faits les inégalités persistent toujours, notamment sur le lieu de travail. Plus de 8 femmes sur 10 qui considèrent que dans le monde du travail, hommes et femmes ne sont pas traités de la même manière.

En réunion, dans les couloirs, dans le déroulé de carrière ou encore sur la fiche de paie, les violences sexistes s'expriment de manières plus ou moins insidieuses.

Alors que l'égalité salariale permettrait, entre autres, de financer nos caisses de Sécurité sociale ! Et donc d'abroger la dernière réforme des retraites !

Le 08 mars n'est ni la fête de la femme, ni la fête des mères ou encore moins la Saint Valentin ! C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une journée de grève féministe de toutes et tous pour revendiquer et gagner l'égalité des droits. C'est aussi une journée de solidarité avec les femmes du monde entier et de lutte contre les idées d'extrême-droite sexistes et patriarcales.

Dans toutes les entreprises et administrations où elles sont présentes, les femmes subissent des inégalités de carrière et de revenus, un impact supplémentaire de la maternité sur leur déroulement de carrière.

La CGT appelle à agir, demain 08 mars, pour gagner l'égalité au travail et dans la vie.

Au-delà de l'hommage à Pierre Semard rendu ce jour, nous devons chaque jour nous rappeler de ces femmes et de ces hommes qui ont œuvré pour qu'un monde plus juste, plus égalitaire fait de justice et de paix voie le jour. Soyons fiers de l'héritage qu'ils nous ont laissé et œuvrons à notre tour pour perpétuer leur mémoire.

Je vous remercie.

Cécile Piedallu



## & La maxime du mois &



***PLUS AUSSI, LE PRÉSENT SERA LOURD,  
ÉCRASANT LES FOULES, PLUS LA HÂTE  
DE S'EN SORTIR SERA GRANDE***

**LOUISE MICHEL**



## **PRISES DE PAROLE INTERSYNDICALE – 8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES**

### **UD-CGT du CHER**

Chères camarades, chères toutes et tous,

Aujourd'hui, 8 mars, nous nous rassemblons pour la journée internationale des droits des femmes. Une journée de lutte, une journée pour rappeler que l'égalité ne se décrète pas mais se conquiert, que les droits ne se donnent pas mais s'arrachent !

Si cette journée existe, c'est parce que l'histoire des femmes est une histoire de résistances, de combats et de victoires contre les inégalités et les oppressions. Mais c'est aussi une histoire d'injustices qui perdurent : salaires inférieurs, carrières bloquées, précarité, sexisme au travail, retraites amputées.

L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental, pourtant elle reste un enjeu de lutte quotidienne.

Chaque année, on nous parle d'égalité professionnelle. Chaque année, les gouvernements annoncent de nouvelles mesures. Mais que constatons-nous ? Les inégalités persistent et les discriminations continuent.

Alors exigeons :

- L'application stricte des sanctions contre les entreprises qui ne respectent pas leurs obligations en matière d'égalité salariale et de représentation des femmes aux postes de direction.
- Une refonte des grilles de classification et des conventions collectives pour revaloriser les métiers à prédominance féminine.
- Un renforcement des moyens de contrôle de l'Inspection du travail pour sanctionner les entreprises pratiquant des discriminations à l'embauche, à la promotion et aux rémunérations.

Le mode de production capitaliste a pris le pouvoir sur nos temps de vie et plus largement sur le temps de vie sociale. Travailler plus, être toujours plus productif, se soumettre aux cadences imposées par les intérêts patronaux : voilà la logique qui s'est imposée au détriment des travailleurs et des travailleuses. Les femmes en sont les premières victimes.

Non seulement elles sont cantonnées aux emplois les plus précaires et les moins rémunérés, mais elles assument 80% des tâches domestiques et parentales. Elles subissent le temps partiel imposé, les

horaires morcelés, les doubles journées de travail. Leur temps n'est plus à elles : il est contrôlé, exploité et structuré au service des profits du patronat.

Mais cette emprise sur notre temps ne touche pas que les femmes. L'ensemble des travailleurs et travailleuses subissent l'allongement du temps de travail alors même que les gains de productivité devraient permettre une réduction du temps de travail capitaliste et une augmentation du temps de vie sociale.

Nous refusons que les progrès techniques et les gains de productivité servent uniquement à augmenter les profits des entreprises. Ils doivent bénéficier aux travailleuses et aux travailleurs en permettant une réduction massive du temps de travail pour toutes et tous !

Alors revendiquons :

- La semaine de 32 heures sans perte de salaire, car moins de temps au travail, c'est plus de temps pour la vie sociale, familiale et militante.
- Un congé parental réellement partagé, obligatoire et égalitaire, afin que les femmes ne soient plus pénalisées dans leur carrière par la maternité.
- Un droit à la retraite à taux plein à 60 ans maximum, avec 55 ans pour les métiers pénibles, où les femmes sont surreprésentées.
- Une refonte des rythmes de travail et une remise en cause du travail en horaires décalés, qui détruit la santé et la vie sociale des travailleurs et travailleuses.

Il est temps de briser cette logique où notre temps appartient au patronat. Nous devons reconquérir notre temps de vie !

Aujourd'hui encore, les métiers les plus féminisés sont sous-payés : santé, éducation, social, nettoyage, commerce... Ces secteurs essentiels au fonctionnement de la société restent les moins rémunérés et les plus précaires.

Nous devons exiger :

- Une revalorisation immédiate des salaires dans ces secteurs pour atteindre un salaire minimum à 2 000€ bruts.

- L'égalité salariale immédiate en appliquant des rattrapages salariaux collectifs.
- Des embauches massives et la titularisation des précaires dans la Fonction publique et les services publics, où les femmes sont majoritaires.

L'égalité salariale est une obligation légale depuis 50 ans, mais elle est toujours bafouée ! L'index d'égalité professionnelle, mis en place en 2018, est une mascarade : il invisibilise les inégalités et n'est assorti d'aucune sanction réelle.

Continuons d'exiger :

- Des contrôles effectifs et systématiques des entreprises par l'Inspection du travail.
- Un conditionnement des aides publiques au respect de l'égalité salariale et à la suppression des écarts de carrière.
- Des sanctions financières réellement dissuasives contre les entreprises discriminantes.
- L'arrêt des poursuites pour les 1 000 militantes et militants suite aux actions en lien ou

non avec la bataille contre la réforme des retraites de 2023.

### Ce 8 mars, faisons entendre notre voix !

Si le patronat et les gouvernements continuent sur cette lancée et la progression actuelle, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ne sera effective qu'en, écoutez-bien, 2186.

L'égalité ne tombera pas du ciel. Elle ne viendra ni d'un décret, ni d'une bonne volonté patronale. C'est par la lutte que nous obtiendrons ce qui nous est dû.

Luttons pour une réduction du temps de travail, une revalorisation des métiers féminins et des sanctions immédiates contre les inégalités salariales !

Exigeons que les gains de productivité profitent à toutes et tous et non aux seuls profits du patronat !

Ce 8 mars, nous sommes nombreuses et nombreux à faire entendre notre voix !

**Ensemble, nous gagnerons !**



## **JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES**

### **PLANNING FAMILIAL**



Aujourd'hui, en cette Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, nous nous rassemblons pour faire entendre nos voix et affirmer haut et fort que l'égalité n'est pas un privilège, mais un droit inaliénable. Ce 8 mars, comme chaque jour, nous rappelons que nos luttes sont essentielles et non négociables : elles sont une question de justice et de dignité.

Les droits des femmes et des minorités de genre sont sans cesse menacés, remis en question, attaqués. En France comme ailleurs, l'accès à la contraception, à l'avortement, à une éducation à la sexualité complète, et à une prise en charge digne des violences sexistes et sexuelles reste un combat de tous les instants. Le Planning Familial est en première ligne pour garantir ces droits, pour accompagner, informer, et soutenir toutes celles et ceux qui en ont besoin.

Au Planning Familial, nous luttons pour toutes les femmes, homosexuelles, bisexuelles, transgenres, cisgenres, racisées, et plus largement pour toutes les personnes à l'intersection des oppressions de genre, de race et de classe.

Nous nous réjouissons de l'inscription de l'IVG dans la Constitution il y a un an, le 8 mars dernier mais **les droits sexuels et reproductifs sont toujours sous pression**. Baisse des financements, montée des discours réactionnaires : l'accès à l'avortement et à la contraception est en danger, en France comme à l'international.

Le Planning familial alerte sur ces menaces et appelle le gouvernement à agir pour :

- ⇒ Assurer un accès réel et effectif à l'IVG
- ⇒ Garantir les financements du Planning familial
- ⇒ Soutenir les Droits & Santé Sexuelle Reproductifs (DSSR) via l'aide publique au développement

Il nous paraît indispensable de rappeler que nous continuerons de lutter pour que chaque personne qu'elle soit cis ou transgenre puisse aussi avoir accès à l'IVG.

Le 17 janvier 2025 nous avons célébré les 50 ans de la loi Veil. Cette loi qui a permis de dépénaliser l'IVG a marqué un tournant majeur pour les droits des femmes en France.

Dans le département, nous pouvons noter une amélioration de l'accès à l'IVG au cours des derniers mois : il est désormais possible d'avoir recours à l'IVG chirurgical jusqu'à 16 semaines d'aménorrhées, au Centre Hospitalier de Bourges, comme le prévoit la loi du 2 mars 2022. Et des professionnels libéraux du département vont aussi pouvoir bientôt réaliser des IVG médicamenteuses à domicile.

Les droits sexuels sont indissociables du droit de chaque personne à disposer de son corps, à vivre sa vie affective et sexuelle sans discriminations, sans contraintes ni violences, quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre. Ils sont la clé de voûte de l'émancipation des femmes et de l'égalité de genre. C'est pourquoi le Planning familial, mouvement féministe et d'éducation populaire, lutte pour la reconnaissance de ces droits comme droits humains fondamentaux. En février 2025, le programme « Éduquer à la vie affective, relationnelle, et à la sexualité » a été publié par le ministère de l'Éducation Nationale pour enfin permettre aux élèves de la maternelle au lycée d'avoir accès à leurs droits fondamentaux et ainsi leur permettre de se protéger et de s'affirmer dans la société.

À l'International, nous observons avec stupeur le recul dans l'accès aux droits fondamentaux. Aux États Unis, l'accès à l'IVG devient interdit ou restreint dans plus d'une dizaine d'états. Sans oublier l'accès à la contraception d'urgence qui reste compliquée. Trump a lancé une chasse contre les personnes trans et ressert l'étau tant qu'il peut.

En Hongrie, le gouvernement Orban a interdit la marche des fiertés de Budapest alors qu'en 1997 la Hongrie avait été le premier ancien pays communiste à organiser une marche des fiertés marquant ainsi une grande avancée pour les droits LGBTQIA+. Il a également limité l'accès à l'éducation sexuelle.

En Italie, le gouvernement Meloni est fortement opposé aux luttes féministes depuis 2020.

En Iran, les femmes sont interdites d'éducation aux sciences et à l'ingénierie.

Vous l'aurez compris, nous pourrions continuer cette liste alarmante du recul des droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, ici comme à l'international. En France, nous observons de petites avancées mais rien n'est jamais acquis, et l'extrême-droite menace également nos droits. Nous devons continuer la lutte pour l'émancipation en ne laissant aucune place aux mouvements réactionnaires tels que les « tradwives » qui, sous couvert d'un féminisme d'extrême-droite, prônent le retour du rôle de la femme mariée comme femme au foyer, dédiée à son mariage, sa famille et ses enfants, selon une approche traditionnelle.

Enfin, avant de cesser d'émettre, C8 a diffusé sans prévenir « Unplanned », un film anti-avortement retraçant le retournement de veste d'une cadre du Planning Familial. Par ce geste, C8 nous fait officiellement un affront que nous jugeons grotesque.

**Nous ne nous taisons pas !**



## ***JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES***

### **CONFEDERATION PAYSANNE**

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la Confédération paysanne porte un message de soutien envers les paysannes pour la défense et l'amélioration de leurs droits.

La montée des mouvements conservateurs et de l'extrême droite renforce les inégalités de genre. Dans le monde rural, les paysannes sont en première ligne. Nous assumons un rôle majeur dans la transformation du monde agricole en portant des luttes fertiles pour la paix, la solidarité et l'inclusivité !

Depuis sa création dans les années 1990, la Commis-

sion femmes de la Confédération paysanne travaille sur la place des femmes dans le monde agricole, sur la conquête et l'application de droits pour les paysannes et femmes rurales.

Nous fédérons des groupes locaux d'échanges, en non mixité choisie, pour mutualiser des expériences et défendre des mesures de progrès social pour les paysannes.

À ce titre, la Confédération paysanne a toujours milité en faveur d'une accessibilité effective et améliorée au remplacement pendant le congé maternité, de l'instauration d'un revenu décent, ou encore de l'amélioration des statuts pour une meilleure consi-

dération des paysannes et de l'attractivité du métier.

C'est dans cet esprit que se tiendront les prochaines « rencontres paysannes », les 20 et 21 mars prochains, pour offrir un espace d'échanges, de mutualisation et de réflexions collectives reliant luttes locales, nationales et internationales. Lors de ces rencontres nationales, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'inclusion des femmes dans les instances représentatives ou encore les liens avec les syndicats de salarié-es et organisations de défense des droits des femmes seront des axes de travail privilégiés.

La confédération paysanne a des objectifs clairs :

- Multiplier les installations des femmes en agriculture. Que toutes les portes soient ouvertes pour qu'elles puissent s'installer dans les meilleures conditions.
- Travailler à l'inclusion des femmes dans les instances représentatives. Ce qui passe par une meilleure représentation des femmes dans les responsabilités nationales au niveau statutaire (parité au tiers).
- Lutter pour l'égalité réelle des droits (par exemple pour le bail à ferme), des traitements et des situations dans les instances agricoles (banque, chambre d'agriculture, MSA\*, coopératives, CUMA...).
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles en milieu rural, y compris au sein de notre syndicat.
- Reconnaître la non-discrimination de genre.
- Reconnaître l'intersection des luttes.

En 2020, 26% des chefs d'exploitation en France sont des femmes, et 28% des femmes ont reçu la

Dotation Jeune Agriculteur (aide à l'installation financée par la PAC) contre 38% des hommes, pour des raisons de critères (âge, formation agricole nécessaire etc.) principalement

De plus, les agricultrices gagnent en moyenne 29% de moins que les hommes, qui est un écart salarial supérieur de 25% à celui des autres secteurs d'activité.

Les retraites des paysannes sont très faibles en moyenne 550€ pour les paysannes, contre 830€ en moyennes pour les paysans.

De nombreux combats syndicaux restent à mener pour les paysannes :

- Leur protection sociale doit encore être renforcée durant le congé maternité et concernant les maladies telles que l'endométriose...
- L'acquisition d'un droit au remplacement tout au long de la vie et de ses aléas.
- L'accès à des retraites agricoles dignes est un enjeu majeur pour les paysannes, longtemps victimes de sous-statuts en agriculture. Double peine pour un secteur qui subit des retraites à un niveau misérable.
- La lutte contre les pratiques discriminantes dans le monde agricole et para-agricole envers les paysannes, matériel agricole, inégalités d'accès au capital et au foncier, agissements sexistes...
- Le soutien aux fermes aux pratiques vertueuses et l'accompagnement à la transition agroécologique, dans lesquelles les paysannes sont davantage représentées.
- La reconnaissance de leur professionnalisme tout au long de leur vie agricole

C'est pourquoi la confédération paysanne reste mobilisée pour le droit des paysannes !



La situation économique et politique internationale, comme en France, ne présage rien de bon pour des millions de travailleurs et les populations à travers le monde. La multiplication des guerres et des conflits, les exactions commises dans de nombreux pays plongent nos esprits et nos réflexions dans de nombreux doutes et incertitudes. La peur et l'angoisse ont envahi nombre de comportements et influencent inexorablement certaines prises de décision. Nous ne tomberons pas dans ce constat qui ne ferait qu'aggraver l'état des consciences mais devons le prendre avec un certain discernement militant.

Pour cela, il faudrait regarder les causes des annonces guerrières des uns et des autres, analyser en profondeur comment les impérialismes capitalistes en sont arrivés à ce stade de pouvoir et de gouvernance des démocraties, pourquoi et grâce à qui ils sont dans cet état de frénésie de redécoupage du monde et des marchés, pourquoi ces dits marchés et les échanges commerciaux libres et non faussés sont au cœur de la guerre économique depuis des années pour devenir des guerres humaines à terme ? Toutes ces questions ne sont malheureusement pas nouvelles et elles doivent nous amener à élever notre débat interne et externe avec toutes les contradictions inhérentes à nos réflexions passées.

Certaines élections et faits politiques font plus de bruit que d'autres, certains politiques ou sachants font plus de unes éditoriales sur le catastrophisme que pour les discussions sur les retraites, certaines pratiques d'ingérence font les choux gras et d'autres paraissent normales, etc.. mais qu'en est-il réellement sur ces sujets ? Quelle analyse avons-nous et quelle leçon en tirer pour construire une riposte sociale à la hauteur des attaques patronales mondiales ?

La "stratégie du chaos" comme la "stratégie du choc" marchent allégrement. Nous le constatons par les prises de position d'une grande ma-

ajorité des partis politiques, d'associations ou d'organisations syndicales de salariés, certes avec des nuances mais bien réelles. Quant au patronat, il défend ces principes qui ne font que conforter leurs revendications réactionnaires. Il faudrait vivre et travailler normalement tout en prenant en compte les efforts économiques pour la machine de guerre. Cette vision fait que les seuls perdants sont les travailleurs et leur famille.

Il faut faire peur, parler d'un lendemain sans perspective, sans aucune issue si ce n'est celle qu'impose le capitalisme. Une vision unilatérale qui n'aurait qu'un seul but...la résignation de tous les peuples.

Les propos et certains actes des nouveaux dirigeants des Etats-Unis sont quasi similaires à ce qui existe déjà chez nous, sur le continent européen. Certes avec la violence et l'arrogance en plus mais ce sont bien les mêmes décisions qui sont prises à la fin.

L'adhésion et la construction historiques de ce qu'est l'Union Européenne inscrivait déjà la soumission inconditionnelle, tant sur le plan politique, social et économique à ce qu'ils appelaient "les Etats Unis d'Europe". Le capital avait besoin d'un marché économique sécurisé dans lequel la plus-value était garantie par des dérèglements et la déconstruction des normes sociales pour les travailleurs. Nous y sommes mais ce n'est pas encore suffisant pour les possédants.

L'intensification des discours extrêmement alarmistes sur les menaces de guerres, les événements géopolitiques, les maladies, certaines élections politiques, le climat et les catastrophes naturelles font partie d'une stratégie globale de manipulation de l'esprit. Les menaces de délocalisations et de la perte du travail, les conditions de travail et la dégradation de la qualité de vie ajoutent une sensation supplémentaire de mal-être et de désespoir.

Et pour en rajouter, les certitudes de certains dirigeants politiques, de chroniqueurs, de journalistes, et tous probablement adeptes aux idées de l'extrême-droite, et jusqu'au plus haut sommet de l'Etat laissent à penser que le chaos déclenché par l'idée du "grand remplacement" doit être entretenu et alimenté.

Le choc est bien évidemment de circonstance. Comment ne pas penser que la religion musulmane, ses pratiquants ou non seraient les causes de tous nos problèmes ? Comment ne pas imaginer que nous serions tous mangés par celles et ceux qui ont marqué nos cultures et l'Histoire ?

Comment ne pas imaginer que seules les guerres idéologiques, philosophiques, culturelles et culturelles, physiques, économiques et sociales seraient la solution à tout ? C'est le principe même du capitalisme qui n'a pour seules doctrines que la division, l'endoctrinement à sa cause et la soumission.

Le choc et le chaos, et forcément la soumission sont des outils indispensables à la fabrique du

capital. Ils nous biberonnent que sans ce système, les sociétés s'étendraient, que le monde ne serait plus le monde et que nous serions tous perdus, c'est une fable de plus sans aucun fondement rationnel.

Alors la guerre physique et la course à l'armement seraient la solution pour la paix ? C'est juste un mensonge qui se vérifiera dans l'histoire future et se démontra par l'histoire passée.

Ne tombons pas dans le piège de la désillusion et de la renonciation. Toutes les sortes de guerres ne sont que les leurs et non les nôtres. Les travailleurs, les populations en sont les premières victimes et non les coupables.

**Soyons unis et forts  
contre l'impérialisme de l'argent,  
contre le racisme  
et toute les divisions.**

Sébastien Martineau



**Le vote CGT  
votre meilleur atout !**

# SOUSCRIPTION 2024/2025

de l'UNION DEPARTEMENTALE des SYNDICATS CGT du CHER

\* \* \* \* \*

## REPARTITION DES LOTS

- CHEQUE CADEAU de 150 Euros : 2298
- CHEQUES CADEAUX de 100 Euros : 0536 – 1622 – 2458
- CHEQUES CADEAUX de 45 Euros : 2268 – 2888 – 3857
- CHEQUES CADEAUX de 30 Euros : 0526 – 1043 – 2597 – 4619
- CHEQUES CADEAUX de 20 Euros : 1853 – 2998 – 3699 – 4608
- APPAREILS MENAGERS : 0457 – 0933 – 0942 – 1627 – 2258 – 2292 – 2478
- OUTILLAGES : 0277 – 0467 – 1408 – 2925
- LAMPES DE BUREAU : 1599 – 1863 – 3918
- ENCEINTE BLUETOOTH : 0268 – 2422 – 4017
- BATTERIES EXTERNES USB : 0012 – 2796 – 3864 – 4642
- CASQUES AUDIO : 1443 – 3088 – 4729
- PLAIDS : 0513 – 1318 – 3228 – 3833 – 4462
- CLES USB : 1399 – 1528 – 1808 – 2548
- FILETS GARNIS : 0077 – 0198 – 0203 – 0272 – 0448 – 0452 – 0644 – 0898 – 1233 – 1388 – 1564 – 1572 – 1609 – 2249 – 2377 – 2446 – 2466 – 2578 – 2702 – 2917 – 3032 – 3084 – 3106 – 3183 – 3472 – 3555 – 3814 – 4100 – 4363 4498 – 4554 – 4634

**Les billets dont les numéros se terminent par 4 ou 9 gagnent 1 lot**

**Les lots sont à retirer**

**À COMPTER DU 8 AVRIL 2025 SUR PRÉSENTATION DU BILLET GAGNANT**

**ET CE JUSQU'AU 30 MAI 2025**

*à l'Union Départementale des Syndicats CGT du Cher*

*8 Place Malus à Bourges*



IHS CGT Centre-Val de Loire  
Collectif du Cher  
8 Pl. Malus - 18000 BOURGES

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'IHS-CENTRE VAL DE LOIRE**

L'assemblée générale de l'IHS CGT Centre-Val de Loire aura lieu

**MARDI 22 AVRIL 2025 à CHÂTEAUROUX**

Programme de cette journée :

- ◆ matinée : assemblée générale
- ◆ déjeuner (participation 11€)
- ◆ après-midi conférence-débat « *Les grèves de 1995* »

une table ronde réunira :

- Jean-Claude VATAN, ancien secrétaire de l'UD CGT du Cher ( 1984/2002)
- Stéphane SIROT, historien, enseignant à l'Université de Cergy-Pontoise et à l'IEP de Paris
- Gilbert GARREL, président de l'IHS CGT et ancien secrétaire général de la Fédération CGT des Cheminots (2010-2017)
- Bernard THIBault, ancien secrétaire général de la CGT (1999-2013), ancien secrétaire général de la Fédération CGT des Cheminots (1993-1999)

Tout adhérent de l'IHS CGT Centre-Val de Loire (collectif ou individuel) peut participer à cette journée.

**Un covoiturage sera organisé au départ de Bourges.**

**Merci de vous inscrire rapidement auprès de l'UD, au plus tard le 14 avril 2025**

# La Macif vous protège dans votre activité syndicale (👤) avec **des contrats** **sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,  
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir  
et sécuriser votre action militante.

→ Contactez-nous : [partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)



La Macif,  
c'est **vous.**

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.